



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2026 ET À TOUT AUTRE ORGANISME FINANCEUR POUR LE DÉPLOIEMENT DE CABINES DE TÉLÉMÉDECINE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE PONT-AUDEMER

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accès aux soins constatées sur le territoire, notamment en raison de la diminution de l'offre médicale de proximité et des délais de consultation ;

CONSIDÉRANT l'intérêt du déploiement de cabines de télémédecine pour améliorer l'accès aux soins, renforcer l'égalité territoriale en matière de santé et offrir une solution complémentaire aux consultations médicales traditionnelles ;

CONSIDÉRANT la volonté de la collectivité de soutenir des dispositifs innovants de santé, en partenariat avec les acteurs compétents, afin de répondre aux besoins de la population et d'améliorer le service rendu aux usagers ;

CONSIDÉRANT que le plan de financement ci-dessous permettrait la réalisation du projet :

Plan de financement				
Déploiement de cabines de télémédecine dans les quartiers prioritaires				
Dépenses		Recettes		
Postes de dépenses	Montant H.T.	Financeurs	Montant	En % des aides
Travaux	126 328 €	Etat (DSIL/DETR)	50 531 €	40,00 %
		Autres : CPAM	5 000 €	3,96 %
		Région Normandie	10 000 €	7,92 %
		Fonds de concours	5 000 €	3,96 %
		Autofinancement	55 797 €	44,17 %
TOTAL	126 328 €	TOTAL	126 328 €	100,00 %

Le Maire décide de solliciter l'aide financière des services de l'État en lien avec la programmation de la DSIL/DETR 2026, de la Région Normandie, de la C.C. Pont-Audemer Val de Risle par le biais d'un fonds de concours, et tout autre organisme au montant le plus élevé possible pour le déploiement de cabines de

télémédecine dans les quartiers prioritaires de Pont-Audemer.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 027-200077329-20260505-DEC_0163_2026-AU



Fait à Pont-Audemer, le 5 mai 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

